FORMULAIRE DE PROPOSITION POUR UNE CONCESSION RÉCRÉOTOURISTIQUE À BERCEAU DU CANADA

Les Concessionnaires doivent se conformer à toutes les directives et répondre à toutes les questions ci-dessous. Les réponses aux directives et aux questions seront utilisées pour

évaluer les Propositions en fonction des critères d'évaluation pour les exigences cotées.

1. EXIGENCES OBLIGATOIRES

Les exigences obligatoires sont les exigences minimales que les Propositions doivent respecter pour être prises en considération. Les Concessionnaires doivent insérer les renseignements ou joindre les renseignements demandés dans les formulaires inclus dans le présent appel d'offres.

Nom de l'entreprise :
NEQ
Adresse de l'entreprise :
Numéro de téléphone :
Adresse courriel:
Site web:
Nom de la personne-ressource :
Adresse:
Numéro de téléphone :
Adresse courriel :

Description de l'expérience proposée : (3 500 caractères max.)

Activités, nombre d'embarcations, capacité d'accueil, programme d'interprétation, etc.

2.PONDÉRATION

Pour la note finale, chaque catégorie sera pondérée par le facteur de la colonne finale. La note finale pondérée servira à évaluer la Proposition retenue.

EXPÉRIENCES CÔTÉES	pourcentage maximal de pondération pour le calcul de la note final
Expérience commerciale et opérationnelle du concessionnaire	15 %
Expériences et services offerts	30 %
Plan d'affaires	15 %
Plan marketing	10 %
Gérance environnementale	10 %
Loyer proposé	20 %
TOTAL	100 %

Expérience commerciale et opérationnelle du concessionnaire (3 500 caractères max.)

Les Propositions seront évaluées en fonction des renseignements fournis, qui devront comprendre les éléments suivants :

- a) Une description de l'expertise et de l'expérience de l'équipe de gestion proposée, y compris ses connaissances, ses compétences et ses capacités ;
- b) Toute autre expérience commerciale et opérationnelle connexe ou pertinente.

Expériences et services offerts (3 500 caractères max.)

La corporation Gaspé, Berceau du Canada cherche à procurer aux résidents et aux visiteurs de multiples occasions du plan d'eau au centre-ville de Gaspé. L'évaluation de l'exigence cotée tiendra compte des éléments suivants :

- a) La qualité et le nombre des expériences/services que l'on propose d'offrir ;
- b) Les éléments novateurs et l'originalité de la Proposition ;
- c) Le potentiel attractif et de rétention des visiteurs des expériences/services de la Proposition ;
- d) Le respect de l'esprit des lieux et de la mission de la corporation Gaspé, Berceau du Canada;
- e) S'il y a lieu, une description des accréditations que possède ou compte obtenir le Concessionnaire pour les expériences/services de la Proposition (ex. : accréditation Aventure Écotourisme Québec) ;
- f) Tout autre renseignement pertinent.

Expériences et services offerts, suite. (3 500 caractères max.)

La Proposition doit décrire, de façon raisonnablement détaillée, les infrastructures, les équipements et les ressources matérielles et humaines qui seront utilisés pour la prestation des expériences/services proposés, y compris :

- a) Une description des équipements qu'on propose d'utiliser pour la prestation des expériences/services. Dans le cas d'une embarcation, cette description comprendra notamment la capacité d'accueil, la longueur, la jauge brute, le mode de propulsion, des concepts d'observation, des sièges, des outils modernes de navigation (au besoin), des dispositifs de sécurité, des calendriers d'exploitation et d'entretien, etc. ;
- b) Une description de la manière dont l'accueil et les déplacements des clients et des visiteurs seront gérés ;

On encourage les Concessionnaires à joindre des photographies et des illustrations, si possible.

Plan de communication (3 500 caractères max.)

Les Concessionnaires doivent détailler raisonnablement les éléments suivants :

- a) Une description des marchés cibles pour les expériences/services proposés ;
- b) Les programmes publicitaires et promotionnels proposés (y compris les médias payés, les relations publiques, le Web et les médias sociaux) ;
- c) L'investissement prévu dans le marketing et la promotion (budget) ;
- d) Tout autre renseignement pertinent relativement au marketing.

Gérance environnementale (2 500 caractères max.)

La corporation Gaspé, Berceau du Canada est résolue à démontrer ses efforts en matière de gérance environnementale. Les Concessionnaires doivent fournir une description de leur démarche environnementale afin de :

- a) Réduire la consommation de carburant/d'énergie ;
- b) Réduire au minimum le niveau de bruit ;
- c) Réduire la production de déchets et favoriser le recyclage et le compostage ;
- d) Utiliser des produits écologiques.

Loyer suggéré pour l'entente d'occupation avec la corporation Gaspé, Berceau du Canada

La corporation Gaspé Berceau du Canada perçoit un loyer pour l'utilisation privée des terrains sous sa responsabilité et conclut un accord avec les Concessionnaires en fonction du plus élevé des montants suivants : un loyer de base ou un pourcentage des Recettes brutes convenu avec le Concessionnaire retenu.

Dans le cas de cette concession, le Concessionnaire retenu devra verser à la corporation Gaspé, Berceau du Canada un pourcentage minimal de huit pour cent (8 %) des recettes brutes, selon le montant le plus élevé, pour chaque année couverte par le Permis d'occupation.

Dans le contexte de cet appel d'offres, les Concessionnaires ont la possibilité de proposer des pourcentages supérieurs au pourcentage minimal de huit pour cent (8 %) des Recettes brutes pour des points additionnels. Les Concessionnaires doivent indiquer les pourcentages de leurs Recettes brutes qu'ils sont disposés à payer à la corporation Gaspé, Berceau du Canada tirées de toutes les activités autorisées par le Permis d'occupation.

Le pourcentage des recettes brutes devra être payé annuellement conformément aux dispositions indiquées dans le Permis d'occupation.

Lettre d'une compagnie d'assurance confirmant sa capacité d'obtenir une assurance au nom de Gaspé, Berceau du Canada à titre d'assuré additionnel désigné.

Plan d'affaires

Signature:

Une description des plans et mesures à mettre en œuvre pour veiller au respect et au maintien des exigences de sécurité ; (pièce jointe)

Une liste de l'ensemble des approbations, des certificats et des permis nécessaires pour offrir tout service/expérience proposé.

Nom de la personne-ressource	
Date :	